

GRILLE DE TARIFICATION AU 1^{ER} JANVIER 2022

HONORAIRES TRANSACTION

Habitation, terrain, locaux professionnels ou commerciaux, fonds de commerce, etc...	De 1 € à 99.000 €	Forfait fixe de 7.000 € TTC*
	De 100.000 € à 299.999 €	6,00 % TTC* du prix de vente
	A partir de 300.000 €	5,00 % TTC* du prix de vente
<i>Tranches fixes non cumulables</i>		
Garage et parking	2.000 € TTC* du prix de vente	
<i>Honoraires à la charge du vendeur ou de l'acquéreur selon type de mandat</i>		

HONORAIRES EN GESTION - LOCATION – LOCAUX D'HABITATION VACANTS OU MEUBLES (REGLEMENT LOI ALUR)

	PROPRIETAIRE		LOCATAIRE	
	En zone tendue	Hors zone tendue	En zone tendue	Hors zone tendue
Prestations de visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC* / m ² Dans la limite d'un mois de loyer TTC maximum	8 € TTC* / m ² Dans la limite d'un mois de loyer TTC maximum	10 € TTC* / m ² Dans la limite d'un mois de loyer TTC maximum	8 € TTC* / m ² Dans la limite d'un mois de loyer TTC maximum
Etat des lieux	3 € TTC* / m ²		3 € TTC* / m ²	
Honoraires de gestion	8,00 % HT des sommes encaissées, soit 9,60 % TTC*			
Pour la location de garage et place de parking : 95,00 € TTC* forfaitaire pour chacune des parties				
<i>Le partage de ces honoraires est obligatoire entre le bailleur et le locataire</i>				

HONORAIRES DE REDACTION D'ACTES

PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Habitation : Du studio au 3 pièces : 380,00 € TTC*	Habitation : Du studio au 3 pièces : 380,00 € TTC*
Habitation : A partir du 4 pièces ou villa : 430,00 € TTC*	Habitation : A partir du 4 pièces ou villa : 430,00 € TTC*
Commerce professionnel divers : ½ mois de loyer TTC*	Commerce professionnel divers : ½ mois de loyer TTC*

HONORAIRES DE LOCATION LOCAUX PROFESSIONNEL OU COMMERCIAUX – DIVERS

PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Un mois de loyer TTC*	Un mois de loyer TTC*

HONORAIRES DE SYNDIC

150,00 € HT par lot principal, soit 180,00 € TTC* – Forfait minimum de 1450,00 € HT, soit 1740,00 € TTC.

*Les honoraires sont affichés toutes taxes comprises (taux de T.V.A. en vigueur 20,00 %)